



**CECI EST UN COMMUNIQUE IMPORTANT ADRESSE PAR
UOA (Union des Ostéopathes Animaliers)**

<http://union-osteopathes-animaliers.fr/>

Adresse mail : uoa.contact@gmail.com

A l'attention de tous les professionnels et des stagiaires en l'ostéopathie animale

Bonjour à toutes et à tous,

Les décrets consécutifs à l'ordonnance de juillet 2011, visant à modifier les modalités d'évaluation de nos formations et d'exercice de notre profession d'ostéopathie animale, viennent de paraître.

L'Union des Ostéopathes Animaliers regroupant le SFOAE (Syndicat de Formations en Ostéopathie Animale) et le SPOAE (Syndicat des Professionnels en Ostéopathie Animale) est totalement mobilisée depuis de nombreux mois, pour assurer la défense de la profession, tant dans sa composante professionnelle, qu'en ce qui concerne les formations adhérentes et leurs élèves stagiaires.

Les responsables de ces organisations travaillent depuis longtemps en concertation avec différents partenaires ostéopathiques, des juristes, mais aussi, le ministère de l'Agriculture et le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires et se préparent à la sortie de ces textes.

Ce travail a été profitable car après avoir été reçus par le Ministère et le CNOV, nous constatons à la lecture des textes parus, de nombreuses modifications positives au regard des propositions initiales, qui tendent à démontrer et confirmer, une volonté de collaboration des institutions légitimes à ce dossier.

Cependant, une étude juridique sérieuse est désormais nécessaire, elle devra nous permettre de mieux comprendre l'esprit de ces dispositions, afin de déterminer ensemble nos actions futures.

Pour autant, dans les jours qui viennent, comme il en a été convenu avec le Ministère de l'Agriculture et le CNOV, l'UOA sera associée aux rencontres rendues nécessaires par la parution de ces textes. Ainsi, nous pourrions vous informer davantage et plus complètement, sur ces nouvelles dispositions, leurs modalités et dates d'application non précisées pour le moment.

François Lécuyer Gemeline

Pascale Schoenberg de Bastos.

Alexis Lion

Président de l'UOA

Présidente du SFOAE

Président du SPOAE



S.F.O.A.E. - Sy **Ostéopathie Animale Ex**
Siège **003 PARIS**
Pour nous écrire : 2, rue du Château – 30300 COMPS
Mail : elisabeth.osmont.sfoae@gmail.com